

**DECISION SUR L'UTILISATION ABUSIVE DU PRINCIPE  
DE COMPETENCE UNIVERSELLE  
Doc.Assembly/AU/11 (XIII)**

**La Conférence,**

1. **PREND NOTE** du rapport intérimaire de la Commission sur la mise en œuvre de la Décision (Assembly/AU/Dec.199(XI) adoptée par la Conférence de Sharm El-Cheikh (Egypte) en juillet 2008 et de la Décision (Assembly.AU/Dec.213 (XII) adoptée en février 2009 sur l'utilisation abusive du principe de compétence universelle ;
2. **APPROUVE** les recommandations du Conseil exécutif ;
3. **REITERE** sa demande au Président de l'Union africaine d'assurer le suivi de cette question afin de veiller à ce qu'elle face l'objet d'un débat exhaustif aux niveaux du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations Unies, ainsi qu'à celui de l'Union européenne ;
4. **RENOUVELLE** ses positions antérieures exprimées dans les Décisions Assembly/AU/Dec.199 et Assembly/AU/Dec. 213, adoptées à Sharm El-Sheik et à Addis-Abeba en juillet 2008 et en février 2009 respectivement à l'effet qu'il y a eu ouvertement des abus du principe de compétence universelle, en particulier dans certains États non africains et **EXPRIME** sa profonde inquiétude que des mises en accusation se poursuivent dans certains États européens contre des dirigeants et des personnalités africains. A cette fin, elle **DEMANDE** l'arrêt immédiat de toute mise en accusation en attente.
5. **RENOUVELLE EN OUTRE** sa conviction de la nécessité de créer un organisme de réglementation international ayant compétence pour examiner et/ou traiter des plaintes ou des appels consécutifs à l'utilisation abusive du principe de compétence universelle par différents États;
6. **EXHORTE** tous les États concernés à respecter le droit international et, en particulier, l'immunité dont jouissent les représentants de l'Etat dans l'application du principe de compétence universelle;
7. **EXPRIME SA SATISFACTION** au Président de l'Union africaine et au Président de la Commission pour les efforts consentis afin d'assurer que cette question fasse l'objet de discussions approfondies aux niveaux de l'Assemblée générale des Nations Unies et de l'Union européenne ;

**AFRICAN UNION UNION AFRICAINE**

**African Union Common Repository**

**<http://archives.au.int>**

---

Organs

Assembly Collection

---

2009

# Decision on the Abuse of the Principle of Universal Jurisdiction

The Assembly

The Assembly

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/1109>

*Downloaded from African Union Common Repository*